Mesure d'insertion sociale

PRO SENECTUTE PLUS FORTS ENSEMBLE

1+ de Solidarité



Pro Senectute Vaud propose depuis mai 2022 une mesure d'insertion sociale intitulée 1+ de Solidarité. Elle s'adresse aux personnes de 25 ans et plus au bénéfice du Revenu d'Insertion (RI) ou suivies par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR). Depuis septembre 2024, la mesure est également proposée aux personnes accompagnées par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Ce programme est centré sur la création de liens sociaux entre participants·es et aîné·es auprès d'associations de seniors issues de projets communautaires mis en place par Pro Senectute Vaud, dans des structures de logements adaptés avec accompagnement (LADA) ou des institutions partenaires.

Conventionnée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) de l'État de Vaud, la mesure d'insertion peut accueillir six personnes, dans tout le canton, ainsi que six personnes accompagnées par l'EVAM. Le contrat est établi pour une durée de six mois, renouvelable une fois. Le taux d'activité varie entre 10 et 50% et peut être progressif.

Divers lieux d'accueil

Les associations de seniors développent des activités pour leurs pairs de manière autonome, dans leur commune. En offrant leur aide sur le plan organisationnel, les participant·es de la mesure se joignent ainsi à une dynamique communautaire qui favorise l'entraide et la solidarité au travers d'activités (accueil café, repas, marches, etc.).

Dans les LADA de Pro Senectute Vaud ou partenaires, les bénéficiaires de la mesure offrent leur appui au service des repas, aux moments d'accueil ou à diverses activités telles que des ateliers créatifs, des sorties ou des visites à domicile.

Dans les Etablissements médico-sociaux (EMS) ou dans les Centres d'accueil temporaire (CAT), les participant·es sont intégré·es aux services d'animation ou de cafétéria et ont la possibilité de vérifier un projet professionnel ou de formation.

Suivi régulier et individuel

L'accompagnement est personnalisé et réalisé tout au long de la mesure par une professionnelle de Pro Senectute Vaud, qui se rend régulièrement sur le terrain. Un encadrement est également assuré sur place par les équipes professionnelles et/ou des référent·es bénévoles.

Les tâches proposées sont accessibles à toutes et tous; elles peuvent aussi être adaptées selon les problèmes de santé rencontrés.



Quels prérequis?

- Ouvert à toute personne intéressée, dès 25 ans et au bénéfice du RI ou suivie par le CSIR. Les personnes accompagnées par l'EVAM sont les bienvenues dès 18 ans.
- Ouverture sur autrui, sociabilité ou envie de développer ces compétences.
- Envie de retrouver une activité régulière, dans un groupe social ou de rompre son isolement.
- Démarche volontaire.
- Facilité de contact avec les personnes âgées.
- Pouvoir communiquer en français (niveau A2 min).

De multiples bénéfices avec un impact favorable

- Sentiment d'utilité
- Mobilisation des ressources et des compétences
- Meilleure estime et confiance en soi
- Reprise d'une activité et d'un rythme
- Responsabilisation
- Développement de liens sociaux avec des aînés·es et une équipe de bénévoles
- Sentiment d'appartenance à un groupe
- Pour les personnes migrantes, pratique du français et meilleure intégration dans la culture locale
- Réflexions/démarches pour avancer dans son processus d'insertion
- Découverte de métiers liés à la personne âgée ou à des institutions sociales.



« J'ai passé six mois à Val Paisible et j'en garderai de très bons souvenirs, notamment les visages lumineux et accueillants de toute l'équipe de Pro Senectute Vaud. Cette expérience m'a aussi permis de faire des progrès en français et dans la sociabilisation. Je me réjouis de revenir rendre visite à toutes les personnes qui m'ont aidé!»

Témoignage d'un participant à la mesure 1+ de Solidarité, Val Paisible

Processus



Un·e assistant·e social·e ou conseiller/ère d'insertion (CSR, CSIR, EVAM) effectue une demande d'inscription auprès des professionnelles de Pro Senectute Vaud.



Un premier entretien avec le ou la candidate est réalisé pour faire connaissance et évaluer la possibilité de suivre la mesure d'insertion.



Une visite du lieu d'activité choisi est organisée, pour confirmer son adéquation avec la mission et, le cas échéant, démarrer le contrat.

Contacts

Verena Pezzoli, coordinatrice de mesures d'insertion sociale 079 376 03 87 · verena.pezzoli@vd.prosenectute.ch

Sarah Ammor, chargée de mesures d'insertion sociale 079 401 15 44 · sarah.ammor@vd.prosenectute.ch

